ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER SAINT GENES

(l' « **Association** »)
Association loi 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901
Siège social 21 rue de Saint Genès
33000 Bordeaux

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION DU 3 MAI 2018 A 20h00

Les membres du bureau ont été invités à se réunir le jeudi 3 mai 2018 à 20h00 au 63 rue Mazarin à Bordeaux avec l'ordre du jour suivant (article 13 des statuts):

ORDRE DU JOUR

1. **Compte rendu relatif au premier rendez-vous avec le Maire de quartier**
2. **Stationnement**
3. **Compte rendu de la réunion organisée par le Maire de quartier sur l'aménagement de la rue Edmond Costedoat**
4. **Compte rendu de la réunion organisée par le Maire de quartier sur la rue Mazarin**
5. **Propreté**
6. **Animation**
7. **Divers**

COMPOSITION DU BUREAU

- Anne-Marie MONOMAKHOFF - présente
- Eloise SCHMITT- présente
- André MANEN - excusé
- Jean-Louis BONNEFOY - présent
- Lionel GROSSMANN - présent
- Timothée MOLIERAC - présent.

MEMBRES INVITÉS

Michel KAS, responsable de l'atelier Propreté
Joann FERRON
Liliane AKEPEU

Tous les membres du bureau étant présents à l'exception d'André MANEN excusé, la séance du bureau est ouverte à 20h00.

RESOLUTIONS

1. Compte rendu relatif au premier rendez-vous avec le Maire de quartier

La Présidente récapitule les différents points abordés lors de la réunion du 18 avril 2018 avec le Maire de quartier à laquelle elle a participé avec Lionel GROSSMANN et André MANEN à savoir :

- présentation de la nouvelle composition du bureau ;
- présentation des objectifs de l'association : circulation, stationnement, propreté et animation dans le quartier ;

- présentation des inquiétudes soulevées par les différents échanges et réunions sur la circulation dans le quartier
- participation de l'Association à l'Arty Garden Party

Le Bureau prend note de ces informations.

2. Stationnement

André MANEN étant absent, la Présidente propose de repousser la discussion au prochain bureau.

La Présidente rappelle toutefois que la réflexion des élus sur le sujet n'a pas encore abouti et que la mobilisation des habitants de la métropole reste vive (cf. pétition).

Le Bureau prend note de ces informations.

3. Compte rendu de la réunion organisée par le Maire de quartier sur l'aménagement de la rue Edmond Costedoat

Lionel GROSSMANN qui a assisté à cette réunion indique que les aménagements prévus tels que décrits par le Maire de quartier ont pour but principal d'augmenter la largeur de chaque trottoir pour les piétons et la rue Edmond Costedoat doit rester à sens unique.

Le Bureau prend note de ces informations.

4. Compte rendu de la réunion organisée par le Maire de quartier sur la rue Mazarin

La Présidente indique que le Maire de quartier prévoit d'organiser le passage en zone 30 km/h de la rue Mazarin à l'instar de l'ensemble des rues du quartier progressivement, avec une effectivité probable en 2019 pour le quartier Saint Genès. Le Maire-adjoint a noté nos réclamations réitérées en matière de propreté.

Le Bureau prend note de ces informations.

5. Propreté

Michel KAS est invité par la Présidente à présenter les travaux de l'atelier propreté au Bureau.

A l'issue de sa présentation, Michel KAS propose au Bureau l'organisation de revue de propreté sur la base d'un inventaire visant à recenser les désordres de propreté dans les rues suivantes :

- rue Saint Genes, entre le niveau rue Adrien BAYSSELANCE et le niveau rue Solferino ;
- Rue du pavillon entre la rue Saint Genes et la rue Millière.

Après délibération, l'organisation de ces deux revues de propreté est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau.

6. Animation

Eloïse SCHMITT et Timothée MOLIERAC à l'invitation de la Présidente présentent au Bureau l'organisation de la TOMBOLA dans le cadre de la participation de l'Association à l'Arty Garden Party.

Après discussion entre les membres du Bureau, les caractéristiques suivantes relatives à la Tombola sont arrêtées :

- Capital d'émission : 300 billets à un prix unitaire de 1 euro ;

- Une vingtaine de lots proposés par les commerçants du quartier ;
- Vente des bulletins de tombola entre 10h00 et 18h00 le 9 juin et 10h00 et 16h30 le 10 juin ;
- Présence d'un binôme de membres de l'Association sur le stand pour la vente de billets par créneau de 2 heures ;
-Tirage de la tombola le 10 juin à 16h30 ;
- Information des commerçants par mail avec les numéros de billets gagnants et l'identité du gagnant ;
- Information des gagnants par mail avec modalités de récupération du lot (pièce d'identité et souche gagnante).

Après délibération, ces caractéristiques de fonctionnement de la tombola sont adoptées à l'unanimité.

7. Divers

La Présidente propose :

- que Lionel Grossmann représente de façon permanente l'Association à la Commission Permanente du Quartier. ***Cette proposition est adoptée à l'unanimité.***

- de donner suite au premier contact pris avec l'association de la rue Tanesse. ***Cette proposition est adoptée à l'unanimité***

- précise qu'elle a adressé un courrier à la journaliste de Sud-Ouest pour faire part de l'existence de l'Association.

La Présidente indique qu'il n'y a pas d'autres points divers.

** ** **

Tous les points de l'ordre du jour ayant été discutés, la Présidente clôture la séance.

Anne-Marie MONOMAKHOFF
Présidente

Timothée MOLIERAC
Secrétaire adjoint